

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°5

Lundi 05 février 2018

Collège Antoine Guichard

La séance est ouverte à 18h05.

23 membres votants présents, le quorum est atteint.

Excusés, Mme Chanavat, élue représentante FCPE et M.Dardouiller, représentant de la collectivité territoriale de rattachement.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Mure, élue représentante des personnels ATES.

Modification de l'ordre du jour :

Mme Charnay-Dufourt, principale, propose la modification de l'ordre du jour suivante :

II- Questions financières

7- Contrat téléphonie Orange

8- Contrat de groupement pour carburant

Au sujet de l'ordre du jour, M.Poinas, élu représentant FCPE, fait remarquer à Mme Charnay-Dufourt, principale, que le délai de 10 jours qui précède la date du conseil d'administration n'a pas été respecté.

Mme Charnay-Dufourt s'en excuse et répond que pendant cette période de 5 semaines, le travail a été effectué dans un temps très contraint ce qui a entraîné ce retard.

- Approbation de l'ordre du jour :

Approbation de l'ordre du jour			
Vote : 23	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 23

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 04 décembre 2017 :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 04 décembre 2017			
Vote : 23	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 23

I - Questions pédagogiques :

Mme Charnay-Dufourt, principale, expose les conditions de rentrée.

Mme Charnay-Dufourt, principale avait prévu au dernier conseil d'administration 665 élèves avec 25 divisions mais le service académique dans la dotation des moyens telle qu'elle nous est parvenue prévoit 673 élèves pour 24 divisions.

Mme Charnay-Dufourt, principale explique le seuil d'ouverture d'une nouvelle division a été uniformisé pour tous les départements de l'académie :

29 en 6ème, 30 en 5ème, 4ème et 3ème.

Mme Charnay-Dufourt, principale conclut qu'aujourd'hui la préparation de rentrée est basée sur 5 classes de 3ème, les moyens pour une éventuelle sixième classe de 3^{ème} ne seront donc donnés qu'au mois de juin si on a + de 150 élèves.

1. Répartition DGM (Dotation Globalisée des Moyens) : utilisation de la marge d'autonomie :

Mme Charnay-Dufourt, principale fait remarquer qu'avec 24 ou 25 divisions élèves, aucun poste d'enseignant n'est en danger. Mme Charnay-Dufourt, principale, présente le tableau de la DGH 2018/2019.739.20HP dont 49.7 HSA .Mme Charnay-Dufourt, principale, rappelle les priorités élaborées au cours du conseil pédagogique :

- La possibilité pour les élèves d'étudier une deuxième langue, l'allemand, dès la 6ème. Un travail est entrepris par Mme Perrot, professeur d'allemand auprès de élèves de CM2 des écoles du secteur. (3 heures de prélevées dans la marge).

- La poursuite de l'enseignement du latin au sein du collège .M. Petit, élu représentant FCPE demande l'effectif en Latin, Mme Charnay-Dufourt, principale, annonce que l'effectif est conséquent (83 élèves cette année). 1 seul groupe en 5ème, 2 groupes en 4ème et 1 seul en 3ème. (6 heures prélevées dans la marge).Les modalités d'organisation des AP sont dans leur grande majorité reprises sur le modèle de cette année à quelques exceptions comme l'histoire géographie en 3^{ème}.

Ce travail de répartition devra être révisé si une classe supplémentaire de 3ème devait être créée.18H30 : Arrivée de Mme Chalvet, personnalité qualifiée.

Vote pour la répartition de la DGM			
Vote : 24	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24

2. Point sur le dispositif « devoirs faits »

Dispositif « devoirs faits » appelé au collège dispositif d'aide aux devoirs précise Mme Charnay-Dufourt, principale.

18 professeurs et 2 AED pour 55 élèves en 6ème	}	177 élèves soit 26%
38 élèves en 5ème		
33 élèves en 4ème		
51 élèves en 3ème		

Mme Charnay-Dufourt, principale, déplore que le dispositif soit apparu après les emplois du temps, "on devrait faire mieux l'année prochaine" souligne-t-elle.

Mme Charnay-Dufourt, principale, précise que ce dossier est délégué à Madame CLOUET, principale adjointe qui présentera au prochain conseil d'administration un bilan qualitatif.

3. Information : Journée Portes Ouvertes du samedi 10 mars 2018

L'information sera donnée demain aux écoles primaires publiques et privées, Mme Charnay-Dufourt, principale, fait part des appels téléphoniques des parents des écoles privées du secteur qui demandent des informations pour les inscriptions. M. Petit, élu représentant FCPE propose de faire passer les informations par les fédérations des parents.

Une banderole va être confectionnée par Manon Gravier, apprentie BAC PRO Gestion Administration, Mme Alméras, enseignante en Arts Plastiques et des élèves volontaires le temps de midi sur 2 séances.

Mme Charnay-Dufourt, principale, a demandé aux services municipaux de Veauche qu'un message soit diffusé sur les panneaux d'affichage électroniques de la ville.

4. Information : action « Bravo les artisans »

Mme Charnay-Dufourt, principale, laisse la parole à Mme Maras, représentante de la collectivité territoriale de rattachement.

Mme Maras, représentante de la collectivité territoriale de rattachement est très intéressée par cette action que finance le Département Loire, elle explique l'importance de présenter les métiers aux élèves le plus tôt possible afin qu'ils connaissent les facettes du métier et qu'ils les fassent découvrir aux autres et rappelle le niveau de connaissance de base important pour ces métiers. Mme Charnay-Dufourt, principale, précise qu'il s'agit d'élèves de 4^{ème} et souligne la dynamique autour de ce projet partagée par les élèves, les artisans, les professeurs principaux et les parents et qui s'inscrit dans le « parcours Avenir ».

Mme Charnay-Dufourt, principale, remercie le chef cuisinier et son équipe pour l'élaboration du buffet lors de la soirée de signature des contrats.

II – Questions financières :

1- Passation de la convention BIA 2017-2018 :

M.Cazals, gestionnaire, rappelle la date du Brevet d'Initiation Aéronautique prévue le mercredi 30/05/2018. La participation financière est de 150 euros par élèves et une bourse de 50 euros sera attribuée aux élèves diplômés.

M.Cazals, gestionnaire, demande de voter au conseil d'administration l'autorisation de signer la convention par le chef d'établissement.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention			
Vote : 24	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24

2- Réévaluation de tarif de location de la salle polyvalente :

M.Cazals, gestionnaire, soumet au vote des augmentations de tarif pour la location de la salle polyvalente.

M.Cazals, gestionnaire, fait un récapitulatif des tarifs en vigueur et des différentes propositions :

	½ JOURNÉE		JOURNÉE	
Association loi de 1901	75	85	100	110
Administration et service public	110	120	200	240
Entreprise privée	140	150	220	300

Vote pour la réévaluation de tarif de location de la salle polyvalente

Vote : 24 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

19H10 : arrivé de M.Chasselin, élu du personnel d'enseignement et d'éducation.

3- Autorisation du CA pour un voyage au Futuroscope :

M.Cazals soumet au vote l'autorisation du CA pour un voyage au Futuroscope qui se déroulera du mercredi 4 avril au jeudi 5 avril pour 51 élèves de 6^{ème}2 et 6^{ème}5 + 5 accompagnateurs.

Mme Commarmond, enseignante, organisatrice de ce projet souligne l'aspect ludique et attractif du séjour. Les élèves vont participer à un atelier du jeu vidéo (SCRACH), profiter des animations du parc et observer les métiers cachés dans le parc.

Autorisation du CA pour un voyage au Futuroscope

Vote : 25 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25

4- Budget du voyage au Futuroscope :

M.Cazals, gestionnaire, expose le budget du voyage au Futuroscope.

Frais d'hébergement : 4814,25 euros

Frais de transport : 1692,00 euros

Total : 6506,25 euros

5 accompagnateurs : 590.25 euros pris en charge par le collège pour 590.25 € prévus au budget initial.

Total : 5916 euros soit 116,00 euros par famille.

Vote du budget du voyage au Futuroscope

Vote : 25 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25

5- Contrat du voyage au Futuroscope :

Le contrat avec le voyageur rentre dans la délégation du Conseil d'Administration au Chef d'établissement et est donc présenté pour information.

6- DBM de régularisation (fermeture des crédits globalisés) :

M.Cazals, gestionnaire, propose au conseil d'administration de réduire les ouvertures initiales des crédits de la dotation globalisée à hauteur des reliquats existants.

En effet, une avance de 610 € a été versée sur les 10 100 € prévus initialement. Même s'il est certains qu'un complément va arriver, notamment en raison des besoins liés au renouvellement des manuels suite à l'augmentation des divisions au niveau supérieur, il est préférable de n'ouvrir pour le moment qu'à hauteur de ce que l'on dispose.

De ce fait, le reliquat de 1 300 € au 31/12/2017 s'ajoute à l'avance de 610 €, soit 1 910 €. Il est choisi de d'affecter 610 € aux carnets de correspondance et 1 300 € aux droits de reprographie.

Vote du DBM de régularisation			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

7- Contrat téléphonie Orange :

Jusqu'à présent un contrat avec la société ORANGE seule existait, et d'autres lignes sont regroupées avec la société ORANGE BUSINESS. Il est décidé de regrouper l'ensemble des contrats et lignes fixes et mobiles avec un réengagement de 12 mois pour les lignes fixes (3) et 24 mois pour les lignes mobiles (5) .

Vote du regroupement des contrats Orange			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

8- Contrat pour la délivrance carburant :

M.Cazals, gestionnaire, soumet au vote un contrat de carburant avec la société Grandjon car le fonctionnement correspond mieux aux attentes du collège, factures en fin de mois, et paiement par mandat administratif. Il n'y a aucun frais d'abonnement à payer mensuellement, seul le badge fait l'objet d'une caution de 28 € .

Vote du contrat de groupement pour carburant			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

Mme Raynaud, personnel d'enseignement et d'éducation, demande aux fédérations de parents d'élèves où en est sa demande pour une aide financière pour le voyage en Espagne pour 2 classes de 3^{ème} suite à un désistement d'élève et une gratuité au musée de Bilbao impossible à cause de l'horaire.

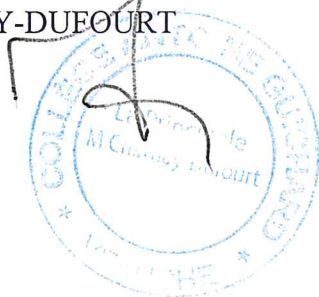
Les deux fédérations de parents d'élève PEEP et FCPE répondent qu'elles ne peuvent pas prendre en charge des sorties quand elles ne s'adressent pas à tout un niveau.

Mme Morel, conseillère principale d'éducation, annonce la participation des 2 fédérations de parents d'élèves pour une sortie au théâtre pour tous les élèves de 3^{ème} et les remercie.

Mme Raynaud, personnel d'enseignement et d'éducation demande également à Mme Maras, représentante de la collectivité territoriale de rattachement, si le Département Loire pouvait intervenir mais malheureusement il n'y a pas de reliquat et une aide est apportée au voyage en Allemagne.

L'ordre du jour étant achevé, Mme Charnay-Dufourt, principale, clôture la séance à 19h25.

La présidente du conseil d'administration
Madame CHARNAY-DUFOURT



La secrétaire de séance
Madame MURE